



# BPREA (orientation Production Céréalière) Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP : 38093 • Formation diplômante Niveau 4  
En formation continue

CFPPA 89  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE



## PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne de plus de 16 ans.
- Salarié.e.s en contrat de professionnalisation.
- Salarié.e.s bénéficiant d'un projet de transition professionnel.
- Demandeur d'emploi, salarié utilisant son compteur CPF.

## CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Admission suite à un entretien individuel de motivation et tests de positionnement.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation de 9 mois, dont 920 heures en centre et 280 heures de stage en entreprise.
- La formation est organisée en 7 Unités Capitalisables (UC), 5 UC nationales et 2 UC d'adaptation régionale (UCARE), et 4 modules additionnels.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Plateforme de Formanum (FOAD).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives.
- Journées de formation délocalisées en entreprise avec mise en situation pratique (FEST).

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Accompagnement individuel au projet.
- Individualisation des parcours en fonction des acquis académiques et de l'expérience professionnelle, sociale et bénévole.
- Possibilité de FOAD (Formation Ouverte À Distance).
- Intervention de nombreux professionnels.
- Obtention de la « capacité professionnelle agricole ».
- Plateaux techniques de l'EPL (exploitation agricole, ateliers, vignes...)

## OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Piloter une exploitation agricole.
  - Définition de la stratégie dans une logique agro-écologique.
  - Gestion économique, financière et administrative,
  - Commercialisation des produits,
  - Organisation du travail et management.
- Conduire une activité de production céréalière.
  - Maîtrise technique de process de production végétale,
  - Compréhension des interactions entre le sol, le climat et la plante ; intégrer la protection des cultures,
  - Transformation des produits issus des grandes cultures : réglementation ; atelier de mise en situation (participation à la fabrication de farine, huile, bière).
  - Association d'une seconde production dans une perspective de pérennité du système de production globale (maraichage ; élevage ; viticulture).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Les UC sont évaluées en situation professionnelle in situ ou reconstituées (épreuves pratiques) et/ou lors d'un entretien oral devant un jury composé de professionnels.

## CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- Diplôme de niveau 4 délivré par l'autorité académique après la validation des épreuves certifiantes des 7 UC.
- Chaque UC peut être évaluée et validée indépendamment.

## POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- Certificats de Spécialisation / BTS
- Salarié.e hautement qualifié.e en exploitation agricole.
- Création ou reprise d'entreprise agricole dans son territoire ou pour développer un réseau local.

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : Nous consulter.
- Tarifs : coût de la formation pris en charge par le Conseil Régional BFC et le FSE pour les demandeurs d'emploi. D'autres possibilités de prise en charge sont possibles selon la situation des candidats (salarié...), nous consulter.
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

## LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.

Unité Capitalisable	Contenu Pédagogique	Volume Horaire
<b>UC1</b> S'approprier les connaissances de la filière agricole	<b>C11</b> Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.	42
	<b>C12</b> Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.	42
<b>UC2</b> Piloter le système de production	<b>C21</b> Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements.	84
	<b>C22</b> Gérer le travail.	63
<b>UC3</b> Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	<b>C31</b> Combiner les différentes activités liées aux productions : Grandes cultures & viticulture ou maraîchage C31.1 : 1ère production (154h)_Grandes cultures C31.2 : 2ème production (84h)	238
	<b>C32</b> Mettre en œuvre les opérations liées à l'exploitation céréalière.	112
<b>UC4</b> Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	<b>C41</b> Porter un diagnostic sur l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.	70
	<b>C42</b> Suivi administratif et réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.	80
<b>UC5</b> Valoriser les produits ou services de l'entreprise	<b>C51</b> Commercialiser un produit ou un service.	42
	<b>C52</b> Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.	21
<b>UC6</b> Réaliser une activité complémentaire	UCARE A au choix : - Transformer la production de l'exploitation (Céréales, viande, lait), - Réaliser les activités d'entretien des arbres fruitiers (petits fruits, fruits, fruits à coques).	70
<b>UC7</b> Diversifier son activité	UCARE B au choix : - Tourisme : Mettre en œuvre une prestation d'hébergement et d'accueil sur son exploitation, - Entretien des bâtiments : petite maçonnerie, entretien du matériel.	35
<b>Modules Additionnels</b>	Transition écologique et énergétique, les écogestes et développement durable	3,5
	Utilisation du numérique dans une démarche de recherche d'emploi, utilisation des outils numériques en sécurisant ses données personnelles, les risques de cyber attaques	7
	Égalité professionnelle, lutte contre les discriminations	3,5
	Les savoir-être professionnels (soft skills)	7

Total d'heures en centre	<b>920</b>
Stage en entreprise	<b>280</b>
Total des heures	<b>1200</b>



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap :  
Consulter notre référent handicap

**Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet [www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : Démarche Qualité**

**+ d'infos sur la certification**



**Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :**



CFPPA 89  
Rue de La Brosse  
89290 Venoy



[www.terresdelyonne.fr](http://www.terresdelyonne.fr)  
ou notre page Facebook :  
[fb.com/cfppa89](https://fb.com/cfppa89)



03.86.94.60.20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

**CFPPA 89**  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

LES  
CAMPUS  
DU  
VIVANT  
Bourgogne Franche-Comté

**DOC\_FORM\_002\_V7**

Dernière mise à jour : 24/07/2024